

# Comment devenir un établissement LabelFrancÉducation ?

Pour se porter candidat au LabelFrancÉducation, un établissement doit être en mesure de :

- proposer un enseignement renforcé de la langue et de la culture françaises et un enseignement en français d'au moins une discipline non linguistique selon le programme officiel du pays ;
- attester de la présence d'au moins un enseignant francophone titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent, et si possible de l'habilitation des correcteurs examinateurs des épreuves du DELF-DALF ;
- justifier de la qualification, des diplômes et du niveau en langue française de ses enseignants ;
- disposer d'un plan de formation pédagogique de qualité pour ses professeurs ;
- présenter ses élèves aux certifications de langue française du DELF ou du DALF, ou aux certifications de français professionnel ;
- bénéficier d'un environnement francophone (ressources éducatives, partenariats scolaires, relations avec des services ou des instituts francophones).

## Marche à suivre :

- l'établissement intéressé contacte l'Institut français de son pays, ou le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, pour présenter son projet ;
- il télécharge ensuite sur le site du label ([www.labelfranceducation.fr](http://www.labelfranceducation.fr)), le dossier de candidature ;
- il adresse le dossier complété et ses pièces justificatives à l'Institut français ou au Service de coopération et d'action culturelle. Ces derniers organisent au besoin, conjointement avec l'AEFE, une mission d'expertise auprès de l'établissement.

Le résultat de cette expertise est présenté à la commission consultative interministérielle qui se réunit à Paris pour rendre ses avis sur les candidatures. Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international établit, par arrêté, la liste des établissements bénéficiaires du label.

## Le site LabelFrancÉducation

- Il favorise la visibilité et la promotion des établissements et leur permet de présenter des offres d'emploi destinées aux enseignants de langue française et de disciplines non linguistiques en français.
- Il offre un espace privé réservé aux établissements adhérents, où ils peuvent échanger et partager des informations, des ressources francophones et des expériences.
- Il donne accès à la liste des établissements labellisés.



[www.labelfranceducation.fr](http://www.labelfranceducation.fr)

# LabelFrancÉducation

Le label d'excellence des filières bilingues en français

## Un réseau d'excellence pour réussir ses études dans le monde entier

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation valorise et accompagne les établissements scolaires qui consacrent à la langue française une place importante dans leur projet éducatif. Ce label apporte la reconnaissance des autorités publiques françaises à des établissements d'excellence qui ont fait le choix de l'ouverture internationale à la France et au monde francophone.

Le LabelFrancÉducation fédère ainsi des établissements scolaires étrangers à programmes nationaux qui proposent à leurs élèves des sections bilingues francophones de grande qualité. Plus de cinquante établissements implantés, sur les cinq continents, scolarisent des élèves du cycle primaire au secondaire.

Les établissements labellisés constituent aujourd'hui un réseau en pleine expansion et une référence pour l'enseignement bilingue dans le monde. Ils contribuent à la réussite des élèves et à leur futur professionnel.

Le label est décerné par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international après avis d'une commission interministérielle.



## Témoignages



« L'appartenance à un réseau ouvre de nombreux horizons ! Pour les parents, un label de qualité, avec des critères clairs et spécifiques, apporte confiance et sérénité. » *Australie*

« Grâce au LabelFrancÉducation, les parents d'élèves et l'équipe éducative peuvent envisager un avenir professionnel différent pour leurs enfants, des débouchés plus attrayants, des expériences à l'international. » *Ukraine*



« Le LabelFrancÉducation permet de valoriser la section bilingue. Il est très important pour le recrutement des nouveaux élèves et nous aide aussi dans notre recherche d'écoles partenaires en France. » *République Tchèque*

## Les établissements LabelFrancÉducation bénéficient d'un environnement privilégié

L'Institut français met à la disposition des établissements labellisés un ensemble de ressources en ligne :

- la plateforme IFcinéma ([www.ifcinema.institutfrancais.com](http://www.ifcinema.institutfrancais.com)) : films en téléchargement gratuit ;
- Culturethèque ([www.culturetheque.com](http://www.culturetheque.com)) : médiathèque en ligne accessible sur inscription à la médiathèque de l'Institut français ou de l'Alliance française la plus proche ;
- IFprofs : le réseau social des enseignants de français (lancement en 2015).

L'Institut français accueille également chaque année en France 50 élèves des sections bilingues dans le cadre du programme Génération bilingue et organise régulièrement séminaires régionaux et internationaux ainsi que des visites d'étude pour chefs d'établissement, coordinateurs pédagogiques et professeurs.

Le Fonds bilingue et plurilingue de l'Institut français soutient le financement d'une quinzaine de projets annuellement en collaboration avec les Instituts français locaux : formations, création de ressources, aide au suivi des élèves et projets scolaires.

Les établissements labellisés sont invités à se rapprocher des attachés de coopération éducative ou attachés de coopération pour le français des services culturels de l'ambassade de France de leur pays pour bénéficier de ces programmes.

